



PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
Joseph Dauriach - LATOUR BAS ELNE
Maternel Primaire

Année 2021-2022
Direction :
Valérie PUECH
Géraldine LEMONNIER



PEP 66 DEL

10 Rue Paul Séjourné - BP 22 - 66350 TOULOUGES

Tel : 04.68.62.26.20 - Mail : del@adpep66.org

www.adpep66.org



SOMMAIRE

Diagnostic

Les objectifs

**Intentions éducatives de la direction
et de l'équipe d'animation**

Les objectifs du projet pédagogique

L'accueil de loisirs et son fonctionnement

Les activités et les projets

Santé, hygiène, sécurité

L'évaluation du projet pédagogique

L'accueil des stagiaires



ADRESSE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
Joseph Dauriach (ALAE)

Avenue Pierre Camps
66200 LATOUR BAS ELNE

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

JOSEPH DAURIACH—LATOUR BAS ELNE—Maternel Primaire

Année 2021-2022



Diagnostic

Contexte

La ville de Latour Bas Elne a mis en place un projet éducatif du territoire (PEDT), consultable sur son site officiel, afin d'offrir une proposition de loisir collectif de qualité sur les temps périscolaires et extrascolaires.

La ville confie la gestion des accueils collectifs de mineurs à l'association d'Education populaire l'ADPEP (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public).

Constats

Le nombre croissant d'enfants restant sur le temps méridien a imposé un changement de fonctionnement. Afin de préserver le bien-être physique et physiologique des enfants la mise en place d'un ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) était nécessaire.

Publics accueillis

L'ALAE accueille les enfants en âge d'être scolarisés en Petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Ci-dessous le tableau des besoins en fonction de l'âge de l'enfant.

Tableau des besoins de l'enfant de 3 à 11 ans

	3/5 ANS	6/8 ANS	9/11 ANS
BESOINS PHYSIQUES	Besoin de siestes, 4 repas importants, pas de notion du danger, pas de capacité physique, beaucoup d'énergie	Ressemblance filles/garçon, énergique, souple mais fragile	Dynamique, tonique, besoin de se dépenser, besoin de se confirmer (conflits)
BESOINS INTELLECTUELS	Curieux, petite concentration, immense mémoire, âge du pourquoi, influençable, inconscient, imagination, observateur, pas de notion du temps	Curieux, naïf et influençable, pas de repère espace-temps, besoin d'explications	Facilité d'apprendre, réfléchis et se pose des questions, début d'autonomie, veux faire comme les grands, sait lire, écrire, compter, aspect critique en groupe
BESOINS AFFECTIFS	Grande sensibilité, besoin de câlins, besoin de sécurité, proximité de sa maman, complexe d'Œdipe Âge du 'non', possessif, non prêteur, âge du 'je', autonomie, égocentrisme	Besoin d'affection, de confiance, de sécurité, de consolation si problème Besoin de responsabilité, pas rancunier, désordonné	Recherche l'autonomie, pudeur (câlins), recherche l'attention de l'autre Rapports conflictuels, début de rébellion, séparation garçon/fille, idée de domination
BESOINS SOCIAUX ACTIVITES	Dessins, peinture, cuisine, chants avec gestes, cache-cache, chat, histoires, contes, construire et détruire, jouer avec l'eau, théâtre de marionnettes	Éperviers foulards, chaises musicales, jeux sportifs, jeux de mémoire, activités manuelles et artistiques	Jeux physiques, jeux de pistes, ballons, jeux attaque/défense, esprit de compétition, stimuler leur curiosité

Environnement

L'Accueil de Loisir Associé à l'École (ALAE) est implanté au sein du groupe scolaire regroupant les écoles maternelle et élémentaire de la ville. Il est situé dans un quartier résidentiel. A proximité se trouve un stade, deux terrains de tennis, un terrain multisport et un petit jardin d'enfants.

Ressource mise à disposition

Les locaux :

Ecole primaire :

- la salle polyvalente
- la salle de garderie
- une salle d'art
- la cour avec préau
- un bureau pour la direction
- les sanitaires
- les classes des enseignants

Ecole maternelle :

- les sanitaires
- la salle de motricité
- la cour avec préau
- les classes des enseignants

Le personnel :

Mis à disposition par la mairie :

- L'équipe d'ATSEMS (deux en cantine et deux au dortoir par roulement)
- Trois agents mairie intervenant sur le temps méridien et d'autres temps scolaire.

L'équipe ADPEP (ajustable en fonction des effectifs et des protocoles sanitaires) :

- Une équipe de direction : une directrice et une adjointe à la direction
- Quatre animateurs en maternel (dont un animateur en renfort Protocole sanitaire et un qui remplace une ATSEM)
- Huit animateurs en élémentaire

Les Objectifs

De la ville

Les objectifs généraux communs à tous les acteurs intervenant dans le cadre du PEDT est de :

- Garantir la continuité éducative et de viser la réussite scolaire de tous.
- Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de la Commune un territoire solidaire et respectueux

Des PEP en référence au projet éducatif

Qui sont les PEP ?

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondés en 1915 par des Inspecteurs d'Académie et des instituteurs pour venir en aide aux orphelins de guerre.

En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés oubliés ou exclus. Aujourd'hui, cette mission reste d'actualité.

Ils sont présents dans chaque département à travers une association départementale chargée de mettre en œuvre les activités du mouvement au niveau local. Ces associations sont au nombre de 100, elles gèrent des établissements sanitaires et médico-sociaux, des centres de vacances et de loisirs et des centres de classes de découverte. Au total, le réseau PEP emploie 17 000 salariés et 1 300 enseignants.

Dans son projet éducatif, les PEP souhaitent promouvoir :

- la socialisation
- la solidarité
- la laïcité
- l'égalité
- l'éducation à la citoyenneté
- l'initiative et la créativité
- l'accession progressive à l'autonomie
- la recherche d'un équilibre individuel
- l'ouverture culturelle
- l'élargissement du champ d'intérêts des enfants
- l'épanouissement dans la joie du plaisir partagé
- le respect de l'environnement

Intentions éducatives de la direction et de l'équipe d'animation

L'équipe d'encadrement travaille dans une démarche éducative prenant en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chaque enfant dans le respect des spécificités liées à son âge et à ses capacités et dans le cadre d'un accueil sécurisé et convivial avec une intention d'inclusion des enfants en situation de handicap.

Nous devons réunir toutes les conditions nécessaires (sécurité, hygiène...) au bon déroulement de la vie sur la structure.

L'ALAE n'est pas une " seconde école ", son objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant mais plutôt de lui faire apprécier un réel temps de distraction, d'amusement dans une spirale éducative (apprentissage des règles de vie en collectivité, par les activités, le temps repas, la vie de groupe et la relation à l'adulte) selon le moment de la journée et de ses attentes dans le respect mutuel de tout ce qui l'entoure, le préparant ainsi à sa construction d'adulte qui est de devenir un citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société où il trouvera sa place.

L'ALAE est partenaire de l'école avec une bonne cohésion entre l'école et l'ALAE basée sur la communication, l'entraide, la collaboration et une cohérence entre les projets d'école, de périscolaire et de l'ALAE.

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

JOSEPH DAURIACH—LATOUR BAS ELNE—Maternel Primaire

Année 2021-2022



Les Objectifs du projet pédagogique

Les objectifs généraux de l'équipe pédagogique

- Développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant et du jeune
- Favoriser la socialisation
- Favoriser les échanges entre l'équipe enseignante et l'équipe pédagogique
- Favoriser la parentalité
- Favoriser l'épanouissement personnel et l'intégration des enfants en situation d'handicap
- Veiller à la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et du jeune
- Encourager l'enfant et le jeune à prendre des initiatives
- Faire de l'école un lieu de vie, de partage et de convivialité
- Développer son écocitoyenneté

L'équipe pédagogique souhaite amener l'enfant et le jeune à

- Vivre à son rythme en tenant compte de son âge
- Développer la découverte de thématiques diversifiées, créative et d'écocitoyenneté
- Prendre des responsabilités progressives et compatibles avec les possibilités de l'enfant et de la réglementation en vigueur
- Vivre des situations de mixité sociale
- S'épanouir, s'amuser, communiquer et s'exprimer
- Faire du temps périscolaire un moment ludique et de détente
- Valoriser et intégrer les enfants en situation d'handicap
- Découvrir les sites naturels à travers le jardin pédagogique
- Découvrir le patrimoine culturel à travers le partenariat avec des artistes locaux

Les objectifs opérationnels de la structure sont de

RESPONSABILISER LES ENFANTS :

- En leur donnant la possibilité de faire des choix
- En travaillant sur les différentes étapes du projet d'activité
- Durant le temps du repas en leur donnant des responsabilités.

AMENER L'ENFANT A SE REALISER ET A ACQUERIR UNE CERTAINE AUTONOMIE :

- En leur proposant des activités variées et créatives
- En laissant l'enfant faire le choix de leurs activités avec des discussions
- En leur laissant utiliser le matériel mis à leur disposition ainsi que le rangement
- En intégrant les enfants en situation d'handicap à tous les temps de l'ALAE

DEVELOPPER L'IMAGINAIRE DES ENFANTS :

- Par la mise en place de jeux et d'ateliers d'expression (théâtre, danse, jeux de vocabulaire, musique...)

DEVELOPPER LA MOTRICITE DE L'ENFANT :

- Par la réalisation et la création de jeux sportifs
- Par la prise de conscience de son corps et de son potentiel

RESPECTER LE RYTHME DE VIE DES ENFANTS :

- Par la mise en place d'activités calme ou sportive.
- En laissant libre choix à l'enfant de participer à l'activité souhaité.
- Par l'adaptation de l'équipe aux besoins et aux demandes des enfants

APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE :

- Responsabiliser les enfants envers autrui en facilitant la communication entre les enfants et les adultes.
- Amener l'enfant à respecter l'autre en favorisant et valorisant l'esprit de groupe.
- Amener l'enfant à respecter les règles de vie, le matériel et leur environnement tel que les salles d'activités et les lieux communs.
- Permettre aux enfants de communiquer et de s'exprimer entre eux et avec les adultes
- Amener l'enfant à avoir une démarche d'écocitoyenneté
- Elaborer avec les enfants les règles de vie sous forme ludique où l'enfant est au cœur de ce projet

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

JOSEPH DAURIACH—LATOUR BAS ELNE—Maternel Primaire

Année 2021-2022



L'accueil de loisir et son fonctionnement

L'accueil des enfants - les horaires

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) accueille les enfants inscrits sur l'école le matin, durant le méridien et le soir après l'école.

- Matin 7h30 – 8h50
- Midi 11h50-13h50
- Soir 17h00-18h30

Modalité d'inscription :

Les familles doivent faire la démarche auprès de la Mairie pour inscrire leurs enfants sur le temps méridien. Ils doivent aussi faire la demande pour la garderie d'une carte renouvelable.

Déroulement type en maternelle :

Accueil du matin : (personnel mairie ATSEM et PEP) : accueils échelonnés

Une personne est chargée de l'accueil et la 2em est chargée de l'animation.

Temps méridien : (personnel associatif complété par du personnel communal)

11h55 - Les enfants inscrits en cantine sont pris en charge par les ATSEM, 5 animatrices et la directrice adjointe

A la sortie des classes les ATSEM et les animateurs se dirigent directement au réfectoire ou des tables leurs ont été attribuées par groupe. Chaque animateur devra notifier sur la liste de restauration les enfants absents.

12h00 13h00 - Repas : Les enfants récupèrent leurs serviettes et s'installent sur leurs tables attribuées. Ils sont servis à table par les ATSEM et les animateurs, tous assurent le bon déroulement du repas, font respecter le calme et les règles de vies de la cantine. .

13h00 - Les enfants passent aux toilettes, puis les petites sections partent à la sieste avec quelques moyens et sont encadrés par les 2 ATSEM. Les restes des moyens et les grandes sections vont en activité.

13h15 13h50 - Activités : Les enfants sont répartis en groupes et leur temps d'activités est reparti en deux temps, un temps de détente et relaxation et un temps d'activités manuelles, sportives, musicales ou de découvertes. A la fin des animations, les animateurs raccompagnent les enfants dans leurs classes respectives et font un passage, pour ceux qui le souhaite, aux toilettes.

Temps du soir : (personnel mairie ATSEMS et PEP)

Les départs sont échelonnés

Déroulement type en élémentaire :

Accueil Du Matin : (personnel mairie)

Une personne chargée de l'accueil et deux autres personnes sont chargées de l'animation

Les enfants qui arrivent de façon échelonnée peuvent profiter des différents pôles qui s'offrent à eux :

- Espace détente où ils peuvent discuter entre eux et être tranquille
- Ateliers intérieur (réalisation d'affiches ou de décorations sur le thème du moment, créations en perles, jeux de société en groupe...)

Temps méridien primaire :

11h55 - Les animateurs sont placés aux points de rassemblement de sortie des classes dont ils sont responsables.

12h00 - Pointage des présences par niveau, passage aux toilettes, total effectifs.

12h15 - Il y a 2 services de cantine, un à 12h10 (4 classes) et l'autre à 13h (4 classes) :

Repas : Les enfants sont dirigés par groupes à la cantine. Un animateur est responsable de 3 tables. Les enfants sortent par groupe de 3 tables avec leur animateur référent. A chaque table, un enfant sera désigné « chef de table », son rôle consiste à servir ses camarades et veiller au bon débarrassage de la table.

Leurs rôles : Assurer le bon déroulement du repas, être vigilant aux PAI, fait respecter le calme et les règles de vies de la cantine, prendre un temps pour discuter avec les enfants pour créer un lien et apprendre à les connaître.

Il y a 2 temps d'activités en fonction de son passage en cantine ou chaque animateur prend son groupe pour faire son activité (le rangement de l'activité doit être fait à ce moment-là).

Leurs rôles : Assurer une cohésion de groupe en faisant participer tous les enfants et en leur proposant des activités adaptées à leurs besoins.

13h45 - Passage aux toilettes avec son animateur, les trois toilettes ont été répartis par groupe.

13H50 - Les animateurs font un retour quotidien sur leur journée pour une continuité pédagogique.

Répartition des espaces

L'équipe de l'ALAE se répartit dans les espaces selon un planning pré défini lors des réunions de préparation :

- La salle d'art est consacrée aux arts manuels
- La salle de garderie est dédiée aux jeux de société, aux projets autour du dessin.
- La salle polyvalente primaire est utilisée pour l'expression corporelle avec ou sans la musique, l'activité pensée numérique.
- La salle de motricité maternelle est quant à elle utilisé pour des jeux d'intérieur calme (proximité du dortoir).
- Les extérieurs sont dédiés aux activités sportives. La cour des primaires est coupé en plusieurs parties : le synthétique, plateau 1 avec les paniers, plateau 2 avec marquage au sol, piste d'athlétisme.
- Le dortoir, est exclusivement utilisé par les petites sections partant à la sieste avec les ATSEMS.
- Les classes par temps de pluie

L'équipe pédagogique et son rôle

En direction :

- Directrice Valérie Puech BEES 1^{er} degré Equitation
- Directrice adjointe Géraldine Lemonnier BPJEPS Loisirs tous publique

Notre rôle :

- Assurer l'élaboration du projet pédagogique et assure la cohérence entre les différents projets (éducatif, pédagogique, d'école et d'activités)
- Rester disponible et être dans l'accompagnement en cas de difficultés rencontrés par l'équipe pédagogique
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Assurer la médiation entre les enseignants et directrice des écoles, les organisateurs, la mairie et les familles
- Gère et organise le fonctionnement de l'ALAE
- Assure la gestion financière et administrative de l'ALAE

La directrice n'est pas présente durant les temps du matin et du soir. Cependant un transfert de responsabilité est établi avec les encadrants le matin et avec l'adjointe en direction le soir. Il s'agit toujours des mêmes personnes, elles ont connaissance de toutes les procédures et peuvent joindre un responsable à tout moment le matin et le soir.

En animation :

- 11 Animateurs (PEP) avec le BAFA ou CAP petite enfance
- 3 agents territoriaux mis à disposition par la commune
- 4 ATSEMS

Leurs rôles :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Permettre à l'enfant de développer et favoriser son épanouissement personnel et son intégration au sein d'un groupe
- Accompagner et valoriser le travail de l'enfant
- Proposer des activités en lien avec le projet pédagogique
- Connaître les règles de vie et de sécurité et les faire respecter
- Respecter les règles mises en place et être d'exemplaire vis à vis de l'enfant
- Participer activement aux réunions
- Etre disponible et à l'écoute
- Travailler en équipe et fait preuve d'entraide et de communication

Le budget

L'accueil dispose d'un budget pédagogique de fonctionnement calculé sur la base de 0,10 centimes par heure d'accueil /enfant (sur tous les temps).

Le Budget est utilisé, en fonction des projets, pour l'achat de matériel pédagogique, la pharmacie, les intervenants...

Les activités et les projets

Les activités et les projets rentrent dans le cadre du projet éducatif, en coordination avec le projet d'école. Ils sont élaborés afin de prendre en compte l'intérêt de l'enfant, à savoir comprendre ses besoins, repérer sa participation, son implication dans le groupe et ses relations aux autres.

Cela permet de contribuer à son épanouissement en lui donnant la possibilité d'imaginer, de s'exprimer, de créer, de lui permettre d'obtenir un équilibre affectif pour pouvoir vivre normalement tout le reste (confiance, compréhension, repères...). Et permet de développer des activités éducatives de qualité.

Enfin, au travers ses temps proposées, l'enfant a la possibilité de jouer seul, à deux ou en groupe, rencontrer les autres pour se connaître, se comparer, se mesurer, faire...

La pratique doit rester dans le domaine du plaisir et du loisir, de la découverte et doit être adaptée aux groupes d'enfants (âges, niveaux...) et permet de développer des activités éducatives de qualité.

Nous laissons le choix à l'enfant d'y participer ou non et de le laisser disposer de pôles de jeux en autonomie. Cette pédagogie du « laisser faire » leur permet de « profiter » de leurs temps d'activité selon leurs propres critères et des besoins exprimés par la famille

Chaque jour de la semaine un panel d'activités variées est proposé aux enfants :

- Atelier « Ludothèque »
- Atelier « Jeux sportifs et collectifs » (création de jeux sportifs)
- Atelier « Pensée numérique »
- Atelier « Activités manuelles, culturelles et de découverte » (découverte de l'écologie et de l'écocitoyenneté, spectacles artistiques)
- Atelier « D'expression corporelle » (danse, expression orale)
- Atelier « Création du journal de l'ALAE »
- Atelier d'écocitoyenneté avec du recyclage
- Atelier artistique par la création de fresque et tableaux sur les murs des écoles avec différents artistes

Les enfants se positionnent selon leurs envies et leurs besoins. Les activités proposées sont ponctuelles ou régulières qui nécessitent un engagement à long terme.

L'animateur doit prendre en compte les besoins et les capacités de chacun. Il est responsable des enfants afin d'assurer leur sécurité, de rester vigilant au respect des capacités, de l'état physique de chacun pour créer une dynamique dans l'activité qui devra inciter l'enfant à s'investir.

A chaque fin d'activité, l'enfant aide les animateurs au rangement du matériel.

L'animateur est un repère pour les enfants, il doit avoir une attitude active pendant les tâches matérielles (en aidant l'enfant) et pendant les activités, pour motiver et intéresser les enfants afin qu'ils se mettent en valeur et qu'ils trouvent leur place au sein du groupe.

Les situations d'échec devront être évitées ou servir d'expérience pour mieux rebondir.

Chaque animateur peut mettre en place un projet par cycle (5 à 8 semaines) et réalisable ou pour une période plus longue, voir à l'année.

Le choix des activités se fait soit ponctuellement ou durablement selon leurs envies ou la nature du projet.

- Un tableau reprenant les projets et les animateurs référents est affiché.
- Un enfant doit se sentir impliqué dans le projet d'activité pour répondre aux objectifs et montrer son engagement
- L'activité se termine quand la salle et le matériel sont rangés

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

JOSEPH DAURIACH—LATOUR BAS ELNE—Maternel Primaire

Année 2021-2022



Santé, hygiène, sécurité

La santé

Stockage bureau de direction :

- Des trousse à pharmacie sont à disposition dans une des deux armoires basses. Elles sont utilisées, en respect avec l'hygiène adéquate. Deux sont prise en maternelle. Pour les primaires, deux sont dans la cours et une entre les trois salles d'activité intérieure, elles sont vérifiées par les animateurs et tous les soins effectués sont reportés sur le cahier d'infirmierie.
- Les médicaments (sous ordonnance) sont donnés par la direction. Ils sont rangés dans un tiroir à cet effet.
- Les PAI alimentaires sont rangés au-dessus du placard blanc côté cuisine dans la cantine, les autres PAI sont propres à chaque enfant et rangés dans leur classe, leurs listes sont mis à disposition et consultables dans le bureau de la direction et dans la cantine. La liste des allergènes est actualisée toutes les semaines et mise à disposition dans le bureau de la direction et dans la cantine. Un animateur référent a été désigné pour chaque enfant qui a un PAI alimentaire.

En cas d'incident ou accident :

La direction doit être avisée de tous incidents / accidents pour prendre le relais (appel SAMU, pompiers, familles) et en informer les directrices d'école.

Un assistant sanitaire, décidé pour chaque cycle, contrôle et recharge les pharmacies une fois par semaine. Il reporte aussi tous les soins effectués sur le registre.

L'hygiène

Partie intégrante de la vie quotidienne, elle s'inscrit dans l'éducation à la santé et prend en compte les protocoles sanitaires liés au COVID 19.

Les animateurs veillent au lavage des mains avant et après les repas et les activités, ainsi qu'à la sortie des toilettes.

Les animateurs veillent au bon port du masque pour les enfants en primaires.

La sécurité

Un protocole en cas d'incendie et les PPMS sont affichés dans le bureau de la direction.

Des exercices d'évacuation en cas d'incendie ont lieu pendant le temps périscolaire et un bilan est fait par la direction avec l'équipe d'animation.

Un protocole de PPMS a été établi en collaboration avec les deux directrices des écoles et M. Delanne (adjoint à la sécurité de la mairie de Latour Bas Elne).

L'évaluation du projet pédagogique

Lors des réunions de préparation, l'équipe réfléchit ensemble aux différents axes que nous proposons aux enfants durant chaque cycle et l'organisation du temps méridien.

Un temps de parole est organisé pour l'équipe qui sert à évoquer les difficultés rencontrées ou les idées à développer.

Pour évaluer nos actions, nous organisons des réunions de régulation et de bilan qui permet à l'équipe pédagogique de faire le point sur les projets d'animation, nous prenons en compte les évaluations faites auprès des enfants à travers des sondages, des temps paroles et de l'engagement des enfants sur le temps des activités et de la cantine.

Ces réunions permettent également de réadapter l'organisation en fonction des besoins et attentes des enfants, des protocoles sanitaires et de faire un point sur les actions développées, les perspectives à venir et les projets mis en place

La participation aux conseils d'école :

A chaque conseil d'école (maternelle ou primaire), un membre de la direction de l'ALAE est présent pour présenter son projet pédagogique ainsi que les activités mise en place.

Cette présence permet aussi de répondre aux questions des parents et d'établir un partenariat entre l'ALAE, les enseignants, la mairie et les parents.

La charte de l'équipe pédagogique :

- Être souriant, dynamique, ponctuel, professionnel et responsable.
- Être acteur et réactif et proposer son aide et ses idées, partager son expérience avec les autres.
- Savoir accepter les remarques et se remettre en question.
- Accepter les différences des autres et être tolérant.
- Respecter le matériel et les espaces.
- Favoriser une bonne communication en relayant le plus possible les informations.
- Adopter une attitude respectueuse et faire attention à son langage.

Le sens du travail en équipe est incontournable lorsqu'on est animateur ou directeur. Le respect et la tolérance sont des valeurs fortes portées par l'équipe de direction. Le rôle « formateur » est encouragé, notamment pour soutenir les animateurs réalisant leur stage pratique B.A.F.A sur l'accueil de loisirs.

L'accueil des stagiaires

Conformément à l'arrêté du 15/07/2015 Articles 9,10 et 14 , les stagiaires sont accueillis selon le protocole suivant :

Avant :

- Présentation de la structure
- Présentation du projet pédagogique
- Présentation des publics accueillis
- Explications du fonctionnement et du règlement intérieur de la structure

Présentation du mode d'évaluation

Le stagiaire fait part entière de l'équipe d'animation, il assiste à toutes les réunions de préparations et de régulations

Pendant :

- En binôme avec un animateur référent.
- Entretien individuel pour apporter des conseils et faire un point d'étape

Après :

- Evaluation sur les objectifs de l'article 9 de l'arrêté du 15/07/2015
- Echange sur les impressions du stagiaire
- Explication sur la motivation de l'appréciation